



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# **Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre**

---

PROC • NUMÉRO 043 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mardi 25 septembre 2012**

**Président**

**M. Joe Preston**



## Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 25 septembre 2012

• (1105)

[Traduction]

**Le président (M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC)):** Je déclare la séance ouverte. Nous resterons en public parce que nous devons tenir des élections. Je céderai donc la parole à la greffière, puisque c'est elle qui doit les présider.

**La greffière du comité (Mme Michelle Tittley):** Bonjour.

[Français]

Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit être un député de l'opposition officielle.

Je suis maintenant prête à recevoir des motions concernant le premier vice-président.

**Mme Nycole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** C'est avec plaisir que je propose la candidature de Mme Alexandrine Latendresse au poste de vice-présidente du comité.

[Traduction]

**Une voix:** Quel beau choix.

[Français]

**La greffière:** Il est proposé par Mme Turmel que Mme Latendresse soit élue première vice-présidente du comité.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres motions?

**M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC):** Je veux seulement entendre son discours.

**Une voix:** C'est le clou de la journée.

**M. Tom Lukiwski:** Exactement. Je veux savoir si nous allons faire le bon choix. Je l'ignore. En quoi consiste sa plateforme? Que compte-t-elle faire si vous n'êtes pas là, Joe?

**Le président:** Et quelle est votre position au sujet des sandwiches aux oeufs?

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Mais il est crucial de le savoir. Je dois avoir un vice-président qui m'appuie.

Bon. Elle fait déjà des promesses.

Bien. Deux vice-présidents.

**Une voix:** Quiconque fera campagne pour avoir du meilleur café peut compter sur mon vote.

**Le président:** Pardonnez-moi, je ne voulais pas transformer la séance en...

[Français]

**La greffière:** Plaît-il au comité d'adopter la motion?

[Traduction]

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Je déclare la motion adoptée et Mme Latendresse dûment élue première vice-présidente.

**Le président:** Excellent. Nous formons maintenant un solide comité de travail.

Poursuivons. Nous devons examiner les affaires du comité. Ainsi, avec la permission du comité, nous déclarerons le huis clos. Dois-je suspendre la séance pour le faire?

Y a-t-il autre chose?

**M. Tom Lukiwski:** Corrigez-moi si je me trompe, et je m'en remets à la greffière à cet égard, mais je crois qu'il faut présenter une motion pour élire un président du sous-comité des affaires émanant des députés.

**Le président:** Je suis disposé à accueillir une motion.

**M. Tom Lukiwski:** Je propose que, conformément au paragraphe 91.1(1) du Règlement, M. Dave MacKenzie soit nommé au poste de président du sous-comité.

**Le président:** D'accord. M. MacKenzie a déjà travaillé avec nous.

**M. Tom Lukiwski:** J'indiquerai, pour ceux qui l'ignore, que Harold a déjà été président. Il ne présidera plus le comité. Il laisse la place à d'autres, c'est trop pour lui.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tom Lukiwski:** De notre côté, il faut que ce soit un député du gouvernement; nous proposons donc la candidature de M. MacKenzie.

Le comité s'occupe de tous les projets de loi que déposent les députés afin de déterminer s'il convient ou non de les mettre aux voix.

**Le président:** Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Je constate que tous les membres du comité sont en faveur. Excellent, c'est un vote unanime.

Je vais maintenant suspendre la séance quelques instants pour que nous discutons de notre rapport à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>